

COOPÉRATION AGRICOLE FRANCO-UKRAINIENNE



DEUX QUESTIONS À Olexyi PAVLENKO

Ministre ukrainien de l'Agriculture

Champs de blé en Ukraine

© Ivaniff Fotolia

Le Ministre ukrainien de l'Agriculture, Olexyi PAVLENKO, a effectué une visite officielle en France du 21 au 23 juin 2015. À cette occasion, il a rencontré son homologue français, Stéphane Le FOLL, ainsi que plusieurs responsables d'organisations professionnelles et interprofessionnelles, dont Guy VASSEUR et Christophe HILLAIRET, respectivement Président et membre du Bureau de l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture (APCA).

QUELS SONT LES DÉFIS ACTUELS AUXQUELS DOIT FAIRE FACE L'AGRICULTURE UKRAINIENNE ?

12

Il convient de souligner que la production céréalière a atteint un niveau record en 2014, avec près de 64 millions de tonnes produites et 34 millions de tonnes exportées. En 2015, l'ensemble des surfaces céréalières ont été semées, y compris dans les zones contrôlées par l'armée ukrainienne dans les régions de Lougansk et Donetsk. Aujourd'hui, le principal défi est le financement de l'agriculture ukrainienne. En effet, les banques pratiquent des taux d'intérêt très élevés, d'environ 30 % par an. Le besoin de fond de roulement annuel de la ferme Ukraine s'élève à 8 Mds de grivna par an (environ 320 millions d'euros). Mais en raison de la forte dévaluation de la monnaie et de l'inflation, les producteurs ont réduit sensiblement les facteurs de production pour les cultures en 2015. À titre de comparaison, les investissements par hectare sont 2,5 fois plus faibles en Ukraine qu'en Pologne, ce qui entraîne évidemment une production plus faible. De même, tandis que les exploitations céréalières du bassin parisien ont des rendements en blé de l'ordre de 8 tonnes par hectare, les exploitations ukrainiennes ne produisent qu'environ 3,5 tonnes par hectare. Un second défi est la modernisation des infrastructures et, notamment, le développement du transport ferroviaire et

fluvial. Un troisième défi est de faire évoluer le système fiscal ukrainien, sans pour autant mettre en péril les grandes entreprises ou « agro-holdings », qui représentent 20 % de la production et 37 % des exportations agricoles.

QUELLES SONT LES POSSIBILITÉS DE COOPÉRATION ENTRE LA FRANCE ET L'UKRAINE DANS LE DOMAINE AGRICOLE ?

Le Ministère ukrainien de l'Agriculture bénéficie actuellement d'une assistance technique importante : près de 170 experts de la Commission européenne, de la FAO, de l'OCDE, ou encore de l'USAID, parmi lesquels de nombreux experts français. Plusieurs pistes de coopération ont été évoquées avec les interlocuteurs rencontrés lors de ce voyage, notamment dans les domaines de la recherche agronomique, la formation agricole, les échanges de données et de statistiques, ainsi que le développement des échanges commerciaux et des partenariats entre entreprises. L'Ukraine souhaite aussi mettre en place un service de conseil agricole en s'inspirant notamment de l'expérience de la France et de l'Allemagne. ●

Propos recueillis par Justin LALLOUET et Sylvain STUREL
Direction des relations publiques et de la communication, APCA

41 millions d'hectares

Surface agricole utile de l'Ukraine dont 33 millions d'hectares de terres arables, soit le double environ de la surface de terres arables de la France.

Après un très fort recul dans les années 90, l'agriculture ukrainienne se redresse depuis l'année 2000 et, en 2014, la part du secteur agricole et agro-alimentaire dans le PIB était de

13 %

L'Ukraine est aujourd'hui l'un des principaux pays producteurs et exportateurs de céréales au niveau mondial.

Concernant les structures agricoles, le pays compte

150 « agro-holdings » de plus de 10 000 hectares,

40 000 « exploitations fermières »

dont les surfaces varient entre quelques dizaines et quelques milliers d'hectares,

4,2 millions de micro-exploitations d'environ 1 hectare.